

M. RITCHIE: Cette organisation ne les a pas provoqués directement. Ces deux groupes se sont dessinés parmi des pays qui collaboraient dans les cadres de l'O.E.C.E.

Le sénateur MACDONALD (*Brantford*): Je me demande s'il est possible qu'un seul groupe de nations commerçantes résulte de cette association?

M. RITCHIE: Je ne saurais prévoir cette possibilité, monsieur.

Le sénateur HUGESSEN: Dans un tel cas, cela serait dû beaucoup plus probablement à l'existence de cette organisation qu'à son absence.

Le sénateur MACDONALD (*Brantford*): Je ne sais pas si M. Ritchie s'aventurerait à ce point.

M. RITCHIE: Cette convention encourage la collaboration constructive parmi les pays membres en tenant compte des pays qui n'y appartiennent pas. A quoi cela peut conduire, je ne saurais vraisemblablement pas le prévoir.

Le sénateur LAMBERT: Jusqu'à quel point le groupe des six pays, le Marché commun européen, est-il lié par cette entente?

M. RITCHIE: Les pays du Marché commun sont devenus très étroitement liés par accord.

Le sénateur LAMBERT: Sous ce rapport, une communauté de tarifs s'est établie entre ces pays. Elle est de 10 p. 100, si je me rappelle, quoi qu'elle devrait être inférieure à 10.

M. RITCHIE: Je crois que vous parlez des réductions des niveaux des tarifs qui sont adoptées en vue de faire disparaître les tarifs entre ces nations elles-mêmes.

Le sénateur LAMBERT: L'une des conditions de l'Association est de réduire le tarif commun à 10 p. 100, au moins, avec comme but ultime d'obtenir une zone franche?

M. RITCHIE: Cela est vrai parmi ces pays, mais ils conserveraient le tarif commun pour le monde extérieur.

Le sénateur LAMBERT: La région qui est embrassée par ce groupe de six pays connaîtra éventuellement une zone libre à l'intérieur?

M. RITCHIE: Une entente douanière parmi ces nations, sans barrières tarifaires entre elles, mais avec un tarif extérieur commun vis-à-vis le reste du monde.

Le sénateur LAMBERT: Je suppose que l'une des propositions qui seront étudiées après la mise en œuvre de l'O.C.D.E. sera d'élargir cette région, si la chose est possible, par voie de négociation pour embrasser la communauté atlantique dans son ensemble? C'est l'un des buts, certainement, de toute cette Convention?

M. RITCHIE: Si vous demandiez si l'un des objectifs déclarés de l'O.C.D.E. de créer une Union douanière du genre du Marché commun des Six, pour toute la région atlantique... si l'on croit qu'il s'agit là de l'un des objectifs déclarés de cette Organisation, je ne pense pas pour ma part que tel soit le cas. Cette convention ne tente pas de prévoir ni de préparer exactement le genre d'arrangements commerciaux qui pourront exister parmi les États-Membres. Elle assure qu'il existera des consultations étroites sur n'importe quel genre d'arrangements commerciaux que les pays membres pourront avoir tendance à établir.

Le sénateur MACDONALD (*Brantford*): Parmi eux-mêmes ou pour les autres pays qui n'appartiennent pas au groupe des 20?

M. RITCHIE: Ce sont toutes des choses possibles.

Le sénateur LAMBERT: Son but primordial n'est-il pas de créer une zone plus considérable de commerce au sein de la communauté atlantique, y compris le comité des 20 qui a organisé cette institution, et embrassant le groupe des